Arrêté n°2024-11-29-02 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 61-63

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-22 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 61-63 – Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-22 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 61-63 – Collège B ;
- Vu la démission de Monsieur Mehdi DRISS au 14 novembre 2024 ;
- Vu l'arrêté de nomination n° 2024-11-29-01 du 29 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1er : Collège A

-	Monsieur	Olivier	BACHELIER
-	Madame	Christine	FERNANDEZ-MALOIGNE
-	Monsieur	Eric	MOREAU
-	Monsieur	Patrick	COIRAULT
-	Monsieur	Jean-Marie	PAILLOT
-	Monsieur	Jean-Paul	GAUBERT
-	Monsieur	Thierry	PAILLAT
-	Monsieur	Guillaume	MERCERE
-	Monsieur	Yannis	POUSSET
-	Monsieur	Philippe	CARRE

Article 2 : Collège B

-	Madame	Anne-Marie	POUSSARD
-	Monsieur	Afzal	CHAMROO
-	Madame	Nezha	TRIGEASSOU
-	Monsieur	Paul	LEBLANC
-	Monsieur	Benjamin	BRINGIER
-	Monsieur	Pierre	COMBEAU
-	Monsieur	Slim	TNAMI
-	Monsieur	Thomas	ORRIERE *(*)*

Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Faculté des sciences fondamentales et appliquées ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'affichage de la présente nomination, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 29 novembre 2024

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL